

APPEL À PROJETS

TRANSFORMATION DURABLE DES ENTREPRISES

Bilans carbone collectifs

—
Construisez votre stratégie bas-carbone
tout en échangeant avec d'autres entreprises



C'est quoi ?

- Réalisez votre **bilan carbone** et un plan d'actions pour maîtriser votre impact environnemental.
- **Vivez des temps forts d'échanges** et de partage de pratiques avec d'autres entreprises.
- **Bénéficiez d'un soutien financier** à hauteur de 50 % du prix de l'accompagnement (montant maximum de 4 000 €).

Pour qui ?

- Les entreprises **TPE / PME**.
- Les **groupements d'entreprises TPE/PME**.

Tous domaines d'activités, domiciliés sur la Métropole de Lyon.

MÉTROPOLE

GRAND LYON



Conditions d'éligibilité des projets :

- Réalisation d'un **bilan gaz à effets de serre** intégrant les 3 scopes.
- Élaboration d'un **plan d'actions de réduction des émissions GES**.
- **Actions de sensibilisation** auprès des dirigeants et des salariés.
- Intégration d'une **dimension collective / inter-entreprises** dans l'accompagnement.
- Réalisation du projet en **2023**.



Quel calendrier ?

- > Lancement de l'appel à projets : **octobre 2022**
- > Clôture de l'appel à projets : **11 décembre 2022**
- > Instruction des dossiers : **janvier 2023**
- > Lancement des accompagnements : **mars-avril 2023**

Où se renseigner ?

Des questions ?

aaptransition@grandlyon.com

Téléchargez le dossier de candidature :

www.grandlyon.com/appels-a-projets



La Métropole de Lyon renforce le pouvoir d'agir des entreprises pour réaliser leur transition environnementale, sociale, économique en mettant à leur disposition des dispositifs d'accompagnement et de financement.

MÉTROPOLE

GRAND LYON